

4.1 Niveaux de vie

En 2019, en France métropolitaine, la moitié de la population a un **niveau de vie** inférieur à 22 040 euros annuels, soit 1 837 euros par mois (niveau de vie **médian**) ► **figure 1**. Les 10 % de personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 11 660 euros (1^{er} **décile** ou D1). Pour les 10 % les plus aisées, il dépasse 39 930 euros (9^e **décile** ou D9). Le **rapport interdécile** D9/D1 s'établit ainsi à 3,4. Les 20 % des personnes les plus modestes détiennent 8,7 % de la somme des niveaux de vie. Les 20 % les plus aisées en détiennent 37,9 %, soit 4,4 fois plus.

Entre 2018 et 2019, le niveau de vie médian augmente de 2,6 % en **euros constants**. Cette hausse est la plus forte depuis 2001 et est très supérieure à la moyenne des vingt dernières années (+0,8 % par an). Elle traduit le dynamisme des salaires, en partie lié aux réformes du système sociofiscal (suppression des cotisations salariales d'assurance chômage, exonérations des heures supplémentaires, prime exceptionnelle de pouvoir d'achat), et s'explique aussi par l'élargissement et la revalorisation de la prime d'activité.

Entre 2018 et 2019, les niveaux de vie augmentent pour l'ensemble de la distribution, mais la progression est plus soutenue pour les 50 % les moins aisés. Ces ménages bénéficient à la fois de la baisse du chômage et du dynamisme des salaires. Au-dessus du premier décile, leur niveau de vie est en outre rehaussé par la forte revalorisation de la prime d'activité. Le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes progresse un peu plus fortement que la médiane en 2019

(+2,8 %), après avoir diminué en 2018. Le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés augmente plus légèrement du fait du repli des revenus financiers (+1,0 %).

Les inégalités de niveau de vie reculent nettement en 2019, après avoir fortement progressé en 2018 : l'**indice de Gini** est de 0,289 en 2019, après 0,298 en 2018. Après une augmentation temporaire à la suite de la crise économique de 2008, qui a affecté en premier les ménages les plus modestes, les inégalités sont restées stables entre 2013 et 2017.

Le niveau de vie médian des personnes au **chômage** de 18 ans ou plus (15 310 euros) est inférieur de 37 % à celui des personnes en **emploi** (24 440 euros) ► **figure 2**. Il est également inférieur de 27 % à celui des **inactifs** (21 020 euros). Parmi les inactifs, les retraités ont le niveau de vie médian le plus élevé, avec 22 380 euros.

Le niveau de vie a tendance à augmenter avec l'âge, en raison de l'accroissement des revenus d'activité au cours de la carrière, puis des revenus du patrimoine du fait de l'accumulation du patrimoine au cours de la vie. Ainsi, en 2019, les 50-64 ans ont un niveau de vie médian supérieur de 9 % à celui des 30-39 ans ► **figure 3**. Au-delà de 65 ans, le niveau de vie diminue : les pensions de retraite sont inférieures aux revenus d'activité, les personnes vivent plus souvent seules aux grands âges et les générations les plus anciennes, notamment les femmes, ont des droits à la retraite plus faibles en raison de carrières plus souvent incomplètes. ●

► Avertissement

En raison de difficultés de production, l'Insee a décidé de ne pas publier les résultats détaillés sur les revenus, les niveaux de vie et la pauvreté en 2020. Les principaux tableaux peuvent néanmoins être retrouvés dans la **publication** accompagnant la diffusion sur les revenus en 2020.

► Définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs.

Médiane, décile, rapport interdécile, euros constants, indice de Gini, chômage, emploi, inactifs : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « En 2019, le niveau de vie médian augmente nettement et le taux de pauvreté diminue », *Insee Première* n° 1875, octobre 2021.
- « Inégalités de niveau de vie et pauvreté entre 2008 et 2018 », in *Revenus et patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2021.

► 1. Distribution du niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalités de 1998 à 2019

Indicateur de distribution	1998	2002	2006	2010	2014	2018	2019
Niveau de vie (en euros 2019)							
1 ^{er} décile (D1)	9 940	11 060	11 210	11 400	11 290	11 340	11 660
Médiane	18 430	20 030	20 510	21 270	21 080	21 490	22 040
9 ^e décile (D9)	33 840	37 350	38 030	39 470	38 580	39 560	39 930
Moyenne	21 010	23 200	23 900	24 920	24 250	24 920	25 190
Indicateurs d'inégalités							
Rapport interdécile D9/D1	3,4	3,4	3,4	3,5	3,4	3,5	3,4
S20 (en %) ¹	9,1	9,2	8,9	8,6	8,8	8,7	8,7
S50 (en %) ¹	31,2	31,0	30,6	30,1	30,8	30,3	30,8
S80 (en %) ¹	62,8	62,1	61,4	60,8	62,0	61,3	62,1
(100-S80)/S20 ¹	4,1	4,1	4,3	4,6	4,3	4,5	4,4
Indice de Gini²	0,279	0,284	0,293	0,302	0,289	0,298	0,289

1 La masse de niveaux de vie S20 (respectivement S50 et S80) correspond à la somme des niveaux de vie détenus par les 20 % (respectivement 50 % et 80 %) les plus modestes. Le ratio (100-S80)/S20 met en évidence les écarts entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20 % des personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % des personnes les plus modestes.

2 L'indice de Gini mesure le degré d'inégalité de la distribution des niveaux de vie. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même niveau de vie) et la valeur 1 à l'inégalité extrême (une seule personne a tout le revenu).

Lecture : En 2019, les 20 % de personnes les plus modestes détiennent 8,7 % de la somme des niveaux de vie (S20), les 20 % les plus aisées perçoivent 37,9 % de la somme des niveaux de vie (complément à 100 de S80), soit 4,4 fois plus.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1998-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2019.

► 2. Distribution du niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalités selon l'activité en 2019

Statut d'activité	Niveau de vie (en euros)				Rapports interdéciles		
	1 ^{er} décile (D1)	Médiane (D5)	9 ^e décile (D9)	Moyenne	D9/D1	D9/D5	D5/D1
Actifs de 18 ans ou plus	12 980	23 820	42 990	27 300	3,3	1,8	1,8
En emploi	14 110	24 440	43 800	28 140	3,1	1,8	1,7
Au chômage	8 580	15 310	29 160	17 780	3,4	1,9	1,8
Inactifs de 18 ans ou plus	11 440	21 020	37 980	24 050	3,3	1,8	1,8
Retraités	13 370	22 380	38 500	25 390	2,9	1,7	1,7
Autres inactifs dont étudiants	8 830	16 480	35 950	20 850	4,1	2,2	1,9
Enfants de moins de 18 ans	10 580	19 830	36 310	22 530	3,4	1,8	1,9
Ensemble	11 660	22 040	39 930	25 190	3,4	1,8	1,9

Note : La situation vis-à-vis de l'emploi est mesurée au sens du Bureau international du travail (BIT) au 4^e trimestre.

Lecture : En 2019, 10 % des actifs de 18 ans ou plus ont un niveau de vie supérieur à 42 990 euros annuels (9^e décile).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2019.

► 3. Distribution du niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalités selon l'âge en 2019

Âge	Niveau de vie (en euros)				Rapports interdéciles		
	1 ^{er} décile (D1)	Médiane (D5)	9 ^e décile (D9)	Moyenne	D9/D1	D9/D5	D5/D1
Moins de 18 ans	10 580	19 830	36 310	22 530	3,4	1,8	1,9
18-29 ans	10 150	20 920	36 560	23 000	3,6	1,7	2,1
30-39 ans	12 250	22 530	39 000	24 930	3,2	1,7	1,8
40-49 ans	11 760	22 490	40 230	25 360	3,4	1,8	1,9
50-64 ans	12 310	24 450	46 360	28 740	3,8	1,9	2,0
65 ans ou plus	13 400	22 500	39 740	26 120	3,0	1,8	1,7
Ensemble	11 660	22 040	39 930	25 190	3,4	1,8	1,9

Lecture : En 2019, 10 % des personnes de 65 ans ou plus ont un niveau de vie supérieur à 39 740 euros annuels (9^e décile).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2019.